



Union Locale



## Communiqué de presse

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SUD et UNL de Saintes ont été scandalisées d'apprendre l'arrestation d'un manifestant ce vendredi 24 janvier 2020, suivie de sa garde à vue.

Elles dénoncent le motif et les circonstances de cette arrestation pendant la manifestation pour le retrait du projet de réforme des retraites :

- Alors que le manifestant quittait le rassemblement devant le lycée Bellevue avec sa famille, les policiers ont cru judicieux d'en profiter pour procéder à un contrôle d'identité.
- Face à son refus de se soumettre à ce contrôle, les policiers ont pratiqué un plaquage ventral, acte violent condamné par la Cour européenne des droits de l'Homme. Et ce devant son épouse et ses filles de 13, 8, et 2 ans.

Cette surenchère et ces provocations sont inacceptables !

Il va de soit que nous exigeons sa libération sur le champ, qu'aucune poursuite ne soit entamée contre lui, et l'arrêt immédiat des violences gouvernementales, policières et de la répression, inédite sur la ville de Saintes, ce qui prouve la fébrilité croissante du gouvernement face à la détermination des manifestants.

Nous revendiquons l'abrogation de la loi dite « anticasseurs » et l'abandon des armes et des techniques létales contre les manifestants.

Malgré ces intimidations, nous continuerons d'appeler à la grève et aux manifestations jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.

*Saintes, le 24 janvier 2020*